



**GLOBAL  
INITIATIVE**  
AGAINST TRANSNATIONAL  
ORGANIZED CRIME

# CONTRÔLE DES GANGS ET VIDES SÉCURITAIRES

LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE  
À CITÉ SOLEIL, HAÏTI



FONDS POUR LA  
**CONSOLIDATION DE  
LA PAIX**



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes  
et l'autonomisation des femmes

MAI 2023

## REMERCIEMENTS

Ce rapport est fondé sur l'enquête menée par une organisation spécialisée dans l'aide sociale qui souhaite rester anonyme pour des raisons de sécurité. L'analyse des données a été réalisée par Summer Walker de la Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), avec la contribution et le soutien de l'organisation. Merci à Lyes Tagziria d'avoir revu l'analyse des données. L'enquête a été menée avec l'appui d'ONU Femmes et du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Cette publication n'aurait pu voir le jour sans la générosité et le concours précieux des gouvernements danois et norvégien.

© Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 2023.  
Tous droits réservés.

Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de la Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

Couverture : Personnes cherchant refuge dans d'autres quartiers que le leur pour fuir la violence des gangs à Cité Soleil, Port-au-Prince, novembre 2022.  
© *Ralph Tedy Erol/Reuters via Alamy Stock Photo*

Veuillez adresser vos demandes à :  
The Global Initiative Against Transnational Organized Crime  
Avenue de France 23  
Genève, CH-1202  
Suisse  
[www.globalinitiative.net](http://www.globalinitiative.net)

# CONTENU

<b>Résumé.....</b>	<b>2</b>
Méthodologie .....	3
<b>Cadre .....</b>	<b>4</b>
<b>Violence basée sur le genre : Résultats .....</b>	<b>5</b>
Auteurs.....	7
Localisation .....	9
Violence basée sur le genre et violence sexuelle en 2022 .....	11
<b>Facteurs atténuants potentiels.....</b>	<b>12</b>
Éducation .....	12
Emploi .....	12
<b>Services d'aide.....</b>	<b>14</b>
Aide judiciaire.....	14
Aide médicale .....	15
Soutien psychosocial.....	15
<b>Recommandations des responsables locaux.....</b>	<b>17</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>18</b>
Notes.....	23



## RÉSUMÉ

La présente note est une synthèse de l'enquête sur la violence basée sur le genre (VBG) menée en décembre 2022 à Cité Soleil, une commune défavorisée et densément peuplée à la périphérie de Port-au-Prince, en Haïti. Ces dernières années, la VBG, et la violence sexuelle en particulier, ont très sensiblement augmenté à Port-au-Prince avec la multiplication des gangs et leur prise de contrôle des quartiers, des économies locales et de nombreux aspects de la vie quotidienne. Les affrontements entre bandes armées, et les tentatives de prise de contrôle des territoires, ont sérieusement nui à la sécurité, en particulier à celle des femmes et des jeunes filles.

Il ressort d'un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), publié en octobre 2022, que les gangs s'appuient sur le viol et d'autres formes de violence sexuelle pour prendre le pouvoir et instiller la peur dans les quartiers.<sup>1</sup> La disparition graduelle de toute forme de sécurité publique à Port-au-Prince est, par ailleurs, un facteur de risque associé à l'augmentation des niveaux de VBG et un frein à la mise en place de mesures de rétorsion efficaces.

La présente note se concentre sur l'enquête effectuée à Cité Soleil et dans ses environs (dans les secteurs de Brooklyn, Sarthe et de Village des Rapatriés) en s'appuyant sur un questionnaire, des groupes de discussion et une table ronde. L'étude évalue cinq aspects de la vulnérabilité : la sécurité, la protection juridique, le bien-être mental, l'autonomie économique et l'éducation. Elle a été entreprise dans des conditions très difficiles, d'autant que le sujet est très sensible et touche directement les participants. La méthodologie utilisée est beaucoup mieux détaillée dans les paragraphes ci-dessous, mais les principales conclusions sont les suivantes :

- Violence basée sur le genre : L'enquête a révélé que 80 % des femmes et des jeunes filles ayant participé à l'étude avaient été victimes d'une ou de plusieurs formes de VBG de la part d'une ou de plusieurs personnes. Bien que l'échantillon de l'enquête ne soit pas très large, le taux de VBG subie par les femmes et les jeunes filles n'en demeure pas moins alarmant et reste largement supérieur à la moyenne mondiale d'une femme sur trois estimée par ONU Femmes.<sup>2</sup> Quarante-trois pour cent des victimes de VBG ont déclaré avoir subi une ou plusieurs formes de violence sexuelle, notamment de la part de partenaires et de parents, d'étrangers, de membres de gangs et de ravisseurs. Les partenaires actuels ou anciens sont les auteurs les plus souvent cités (44 %) lors de l'enquête. Il est alarmant de constater que le deuxième groupe le plus important est celui des étrangers (gangs, bandits et kidnappeurs), 33 % des personnes interrogées ayant signalé un ou plusieurs agresseurs dans cette catégorie. Dix-sept pour cent des personnes interrogées ont désigné un membre de leur famille et 16 % un ami ou un proche de la famille.
- Les cas de VBG sont moins nombreux dans les zones où les conflits entre gangs sont moins présents. Les résultats de l'enquête font état d'une concentration de la VBG (en particulier de la violence



© Andre Quillien/Alamy Stock Photo

sexuelle) dans la zone de Brooklyn, qui a été la scène de conflits intenses entre les coalitions de gangs G-Pèp et G-9 au cours de l'année 2022. À noter que 48 % des personnes ayant subi des violences basées sur le genre étaient des habitants de Brooklyn alors même qu'ils ne représentent que 39 % de l'échantillon total ; 54 % des cas de violence sexuelle ont été commis par des résidents de Brooklyn ; et 69 des 89 viols déclarés ont eu lieu à Brooklyn. Près de 62 % des femmes et des jeunes filles de Brooklyn victimes de VBG ont déclaré avoir subi des violences en 2022.

- Services aux victimes de VBG : L'étude a mis en évidence l'absence de services et de réponses adéquates, notamment de recours judiciaires, de réponses sanitaires et de soutien psychosocial aux victimes.

La présente note offre non seulement un aperçu de l'état actuel de la VBG à Cité Soleil, mais identifie également des domaines potentiels dans lesquels les donateurs et les organisations désireuses d'améliorer la situation pourraient intervenir. Elle propose trois recommandations générales, reprises dans la conclusion : renforcer les capacités des institutions auxquelles les femmes font confiance, identifier la façon dont les femmes s'organisent localement et développer la coopération intersectorielle.

## Méthodologie :

Cette enquête a été menée par un organisme social qui fournit des services, et notamment un soutien psychosocial, aux femmes et aux jeunes filles des quartiers les plus vulnérables de Port-au-Prince. Les données ont été recueillies par l'intermédiaire d'un questionnaire et d'un groupe de discussion, auxquels 591 femmes et filles de la commune de Cité Soleil et de sa périphérie ont participé. Le questionnaire était rédigé en français, mais les questions étaient posées en créole pour faciliter la compréhension. Basée sur le volontariat, la participation à l'enquête n'impliquait pas une réponse obligatoire à toutes les questions, ouvertes ou fermées.

L'enquête a été menée en collaboration avec les acteurs de la cité, dans le cadre de l'offre d'un soutien psychosocial aux habitants de Cité Soleil et de l'identification des personnes ayant besoin d'aide. Grâce à cette démarche, vingt des victimes les plus gravement touchées bénéficient désormais d'un soutien psychologique à long terme et d'une prise en charge psychosociale de la part de l'organisation, avec le soutien financier d'ONU Femmes et du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.

L'organisation a également tenu une table ronde avec des responsables locaux de différents secteurs (social, éducatif, économique et sanitaire) afin de débattre de ce qui peut être fait pour mieux répondre aux menaces qui pèsent sur la sécurité des femmes et des jeunes filles dans les zones vulnérables ou encore dans les zones à haut risque de sécurité d'Haïti, comme celui de Cité Soleil. Les recommandations apportées sont résumées en conclusion du présent rapport.



## CADRE

Cité Soleil est l'un des bidonvilles les plus peuplés et les plus défavorisés de Port-au-Prince. Il s'est étendu au fil des décennies avec l'urbanisation et les déplacements de population. Bien que l'offre de services de base, et notamment d'équipements et d'infrastructures, reste insuffisante, Cité Soleil s'est considérablement étendu et compte aujourd'hui près de 300 000 habitants.<sup>3</sup> Ces dernières années, le nombre de gangs a augmenté et la quête de contrôle territorial s'est intensifiée, la violence à Port-au-Prince s'est propagée à un rythme alarmant. Cité Soleil est fréquemment le théâtre d'affrontements entre deux coalitions de gangs en guerre : G-9 an Fanmi e Alye (G-9 en famille) et G-Pèp. Le G-9 est une fédération de gangs dirigée par Jimmy Chérizier (alias Barbecue), tandis que le G-Pèp est dirigé par Gabriel Jean-Baptiste (également connu sous le nom de Ti Gabriel ou Gabo), chef du gang Nan Brooklyn.<sup>4</sup>

Les femmes et les jeunes filles qui ont participé à l'enquête vivaient dans des quartiers totalement contrôlés par des gangs ou dans lesquels la police était peu présente. À noter toutefois que, globalement, la police est relativement absente de Cité Soleil, de nombreux postes de police du quartier ayant été incendiés en 2022 lors des actes de violence commis par des gangs.

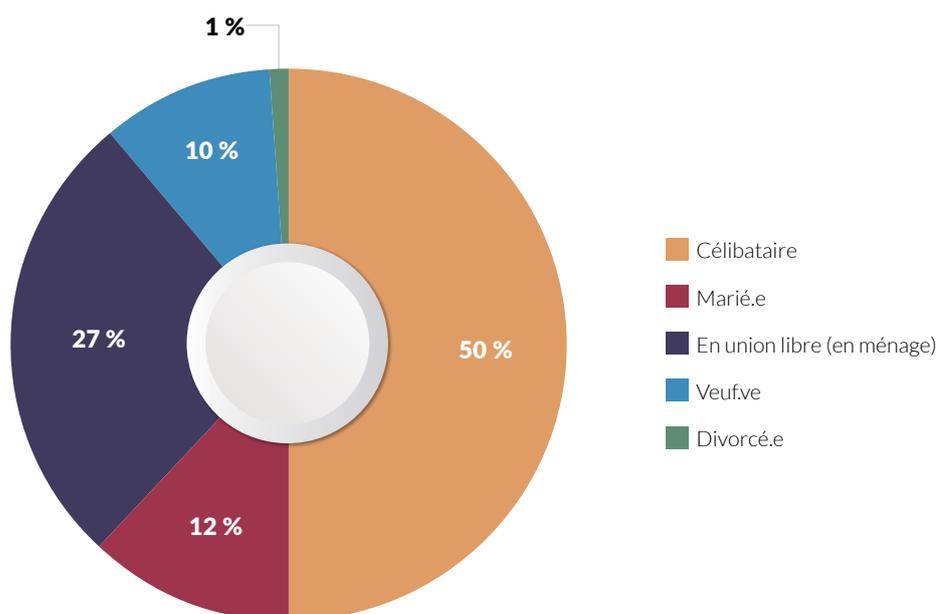
Selon le BINUH et le HCDH, les conflits entre le G-9 et le G-Pèp sont « motivés par la volonté de contrôler le territoire », le G-9 tentant de prendre le contrôle des quartiers sous l'influence de G-Pèp.<sup>5</sup> La violence est intense : dans le seul secteur de Brooklyn, l'ONU rapporte que 263 personnes ont été tuées, 285 blessées et quatre portées disparues entre juillet et décembre 2022.<sup>6</sup> Dans ce contexte de conflit alimenté par les gangs, la violence sexuelle, en tant qu'arme utilisée par les gangs, mais aussi en tant que conséquence de la détérioration de la situation sécuritaire dans les quartiers, a augmenté. L'offre de services d'aide aux femmes victimes de violence est limitée partout à Port-au-Prince, et les victimes hésitent à demander de l'aide (même lorsqu'elle existe) par peur et par crainte de la stigmatisation sociale.<sup>7</sup> Il devient une urgence en soi de répondre à ce fléau croissant.



## VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE : RÉSULTATS

**M**algré les activités criminelles des groupes armés et leur impact sur l'ensemble de la population au quotidien, les femmes et les filles sont, de manière disproportionnée, les cibles de violences sexuelles (y compris de viols) de la part de membres de gangs armés. Elles sont plus exposées aux différentes formes de VBG, en raison du climat d'insécurité croissant qui règne dans le pays. Les survivantes ont encore plus de difficultés à accéder aux soutiens nécessaires pour faire face aux traumatismes provoqués par les violences sexuelles et autres mauvais traitements qu'elles ont subies, y compris leur accès aux soins médicaux spécifiques dont elles ont besoin. Les violences auxquelles les femmes et les jeunes filles sont confrontées et leurs effets sont multiples. Les principaux impactés sont présentés dans les graphiques et les tableaux ci-dessous.

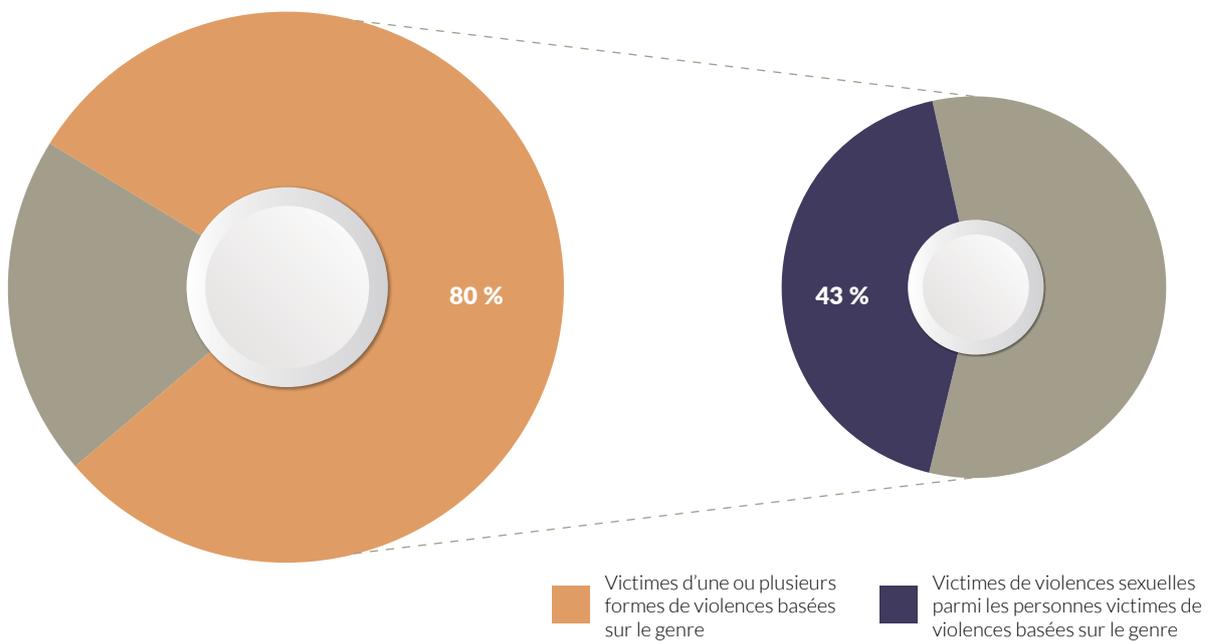
Toutes les femmes et les filles qui ont participé à cette étude viennent des quartiers situés à l'intérieur de la commune de Cité Soleil ou à sa périphérie. Au total, 84,3% des personnes faisant partie de l'échantillon étaient des adultes (19 ans ou plus) et 15,7% des mineurs (10-18 ans). Soixante et un pour cent des personnes interrogées étaient célibataires, veuves ou divorcées, tandis que 39% ont déclaré être mariées ou vivre en union libre.



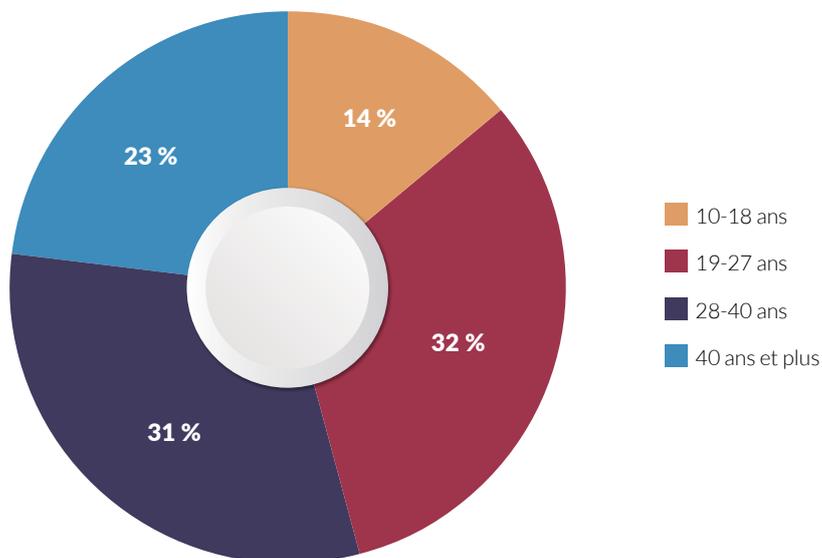
**FIGURE 1** État civil des participants.

L'étude a révélé un taux extrêmement élevé de VBG au sein de la population. Quarante-vingt pour cent des femmes et des jeunes filles ayant participé à cette enquête ont été victimes d'une ou de plusieurs formes de violence basée sur le genre de la part d'une ou plusieurs personnes. Quarante-trois pour cent des personnes ayant subi des VBG ont été victimes de violences sexuelles (d'un ou de plusieurs types). Bien que l'échantillon de l'enquête ne soit pas très vaste, le taux de VBG subie par les femmes et les jeunes filles n'en demeure pas moins alarmant. Ce chiffre est largement supérieur à la moyenne mondiale d'une femme sur trois estimée par ONU Femmes.<sup>8</sup>

L'auteur des violences le plus souvent cité est le partenaire ou l'ancien partenaire (44 % des cas). Les étrangers (bandits, membres de gangs et ravisseurs) sont les deuxièmes auteurs de violences les plus fréquents, avec un taux de 33 %, suivis par les membres de la famille puis les amis. Plusieurs cas de VBG perpétrée par des chefs religieux, des responsables locaux ou des enseignants (personnes en position de pouvoir) ont été rapportés. Aucune VBG imputable à un représentant des autorités publiques n'a été signalée, ce qui est un signe positif, bien que l'État ne soit pas présent dans bon nombre des secteurs concernés, et qu'il soit donc difficile de tirer des conclusions.



**FIGURE 2** Victimes de violences basées sur le genre et de violences sexuelles.



**FIGURE 3** Victimes de violences basées sur le genre, par tranche d'âge.

### Actes de violence basée sur le genre : violence non sexuelle

Violence physique	Violence verbale	Violence psychologique	Violence émotionnelle	Violence économique	Harcèlement
298	251	116	76	96	50

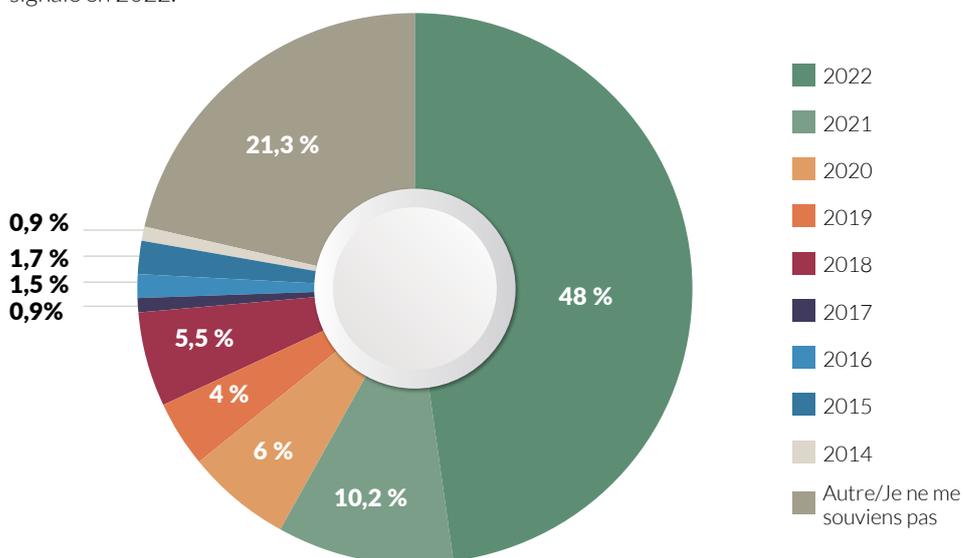
### Actes de violence basée sur le genre : violence sexuelle

Traite des êtres humains	Viol	Harcèlement sexuel	Violence sexuelle (non spécifiée)	Inceste	Mariage forcé
19	89	51	79	2	2

**FIGURE 4** Répartition des formes de violences basées sur le genre.

REMARQUE : De nombreuses personnes interrogées ont été agressées à plusieurs reprises par des auteurs différents, c'est pourquoi les chiffres ne s'élèvent pas au total à 100 %. Environ 475 personnes parmi les interrogées ont déclaré avoir subi une forme de violence basée sur le genre, mais deux d'entre elles ont choisi de ne pas donner plus d'explications, raison pour laquelle on dénombre 473 répondants.

Les VBG ont fortement augmenté entre 2015 et 2022, le plus grand nombre d'actes de VBG ayant été signalé en 2022.

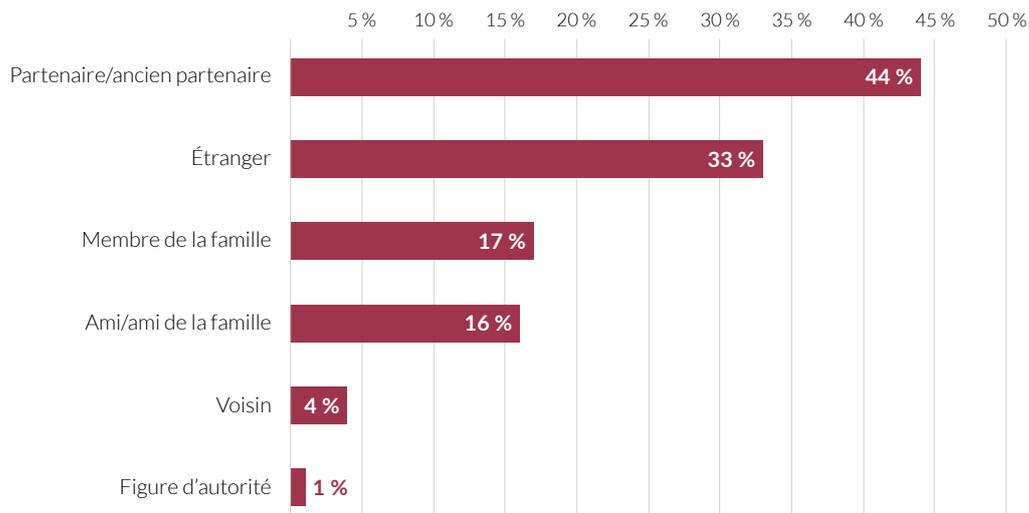


**FIGURE 5** Victimes de violences basées sur le genre par année, 2014-2022.

## Auteurs

Il ressort de cette étude que l'auteur le plus souvent cité est le partenaire actuel ou l'ancien partenaire (44 % des personnes interrogées). Il est alarmant de constater que le deuxième groupe le plus important est celui des étrangers (gangs, bandits et kidnappeurs), 33 % des personnes interrogées ayant signalé un ou plusieurs agresseurs dans cette catégorie. Dix-sept pour cent des personnes interrogées ont désigné un membre de leur famille et 16 % un ami ou un proche de la famille.

De nombreuses personnes interrogées ont subi des violences de la part de plusieurs auteurs, soit dans le cadre d'une seule et même expérience, soit d'expériences multiples de VBG. En raison du caractère sensible de l'enquête et de l'attention portée aux personnes impliquées, les questions ont été posées aux personnes interrogées de façon à ce qu'il ne puisse pas être établi de lien spécifique entre les VBG et des auteurs précis, et en laissant aux participants la possibilité de ne pas répondre si tel était leur souhait.



**FIGURE 6** Personnes interrogées ayant signalé des violences, par type d'auteur.

REMARQUE : De nombreuses personnes interrogées ont cité plusieurs auteurs. Il ne s'agit pas d'un décompte du nombre total d'auteurs, mais du pourcentage de personnes interrogées faisant état de violences basées sur le genre commises par chaque groupe. Le total n'est pas égal à 100 % car les personnes interrogées ont cité plusieurs auteurs. Le terme « étranger » englobe également les membres de gangs, les ravisseurs, les bandits et les groupes armés. La « figure d'autorité » peut être un patron, un chef religieux, un responsable local ou un professeur.

## Violence basée sur le genre de la part du partenaire

Environ 44 % des personnes ayant déclaré avoir été victimes de VBG ont dit avoir été agressées par leur partenaire ou ex-partenaire. Dans ce groupe de répondants, la caractéristique de la violence la plus répandue est la violence physique, suivie par la violence verbale et la violence économique, qui couvre des comportements tels que le refus de verser de l'argent à un partenaire ou le refus de le laisser travailler. Un peu moins de 30 % des personnes interrogées ayant été affectées exclusivement par la violence basée sur le genre de la part d'un partenaire<sup>9</sup> ont déclaré avoir subi une forme de violence sexuelle de sa part.

## Violence basée sur le genre de la part d'inconnus

Pour tenter d'évaluer les violences commises par les agresseurs inconnus (par opposition aux agresseurs connus que sont les membres de la famille ou les amis), les données ont été regroupées de façon à inclure les auteurs répertoriés dans plusieurs catégories : inconnus, membres de gangs, bandits et ravisseurs. Environ 33 % des personnes ayant subi une forme de VBG ont déclaré que leur agresseur entrait dans l'une de ces catégories. Il s'agit du deuxième groupe d'auteurs le plus important ; les agresseurs connus (amis ou amis de la famille par exemple) représentant 16 % des VBG, contre 17 % pour les membres de la famille.

Dans ce groupe, 65 % des personnes interrogées ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles, dont 39 % d'un viol et 5 % de la traite des personnes. Dans certains cas, plusieurs auteurs potentiels ont été identifiés, y compris des partenaires. Il n'a pas été demandé aux femmes et aux jeunes filles d'attribuer chaque acte de violence à un auteur spécifique en cas d'actes de violence répétés, de sorte que certaines informations ne peuvent pas être vérifiées.

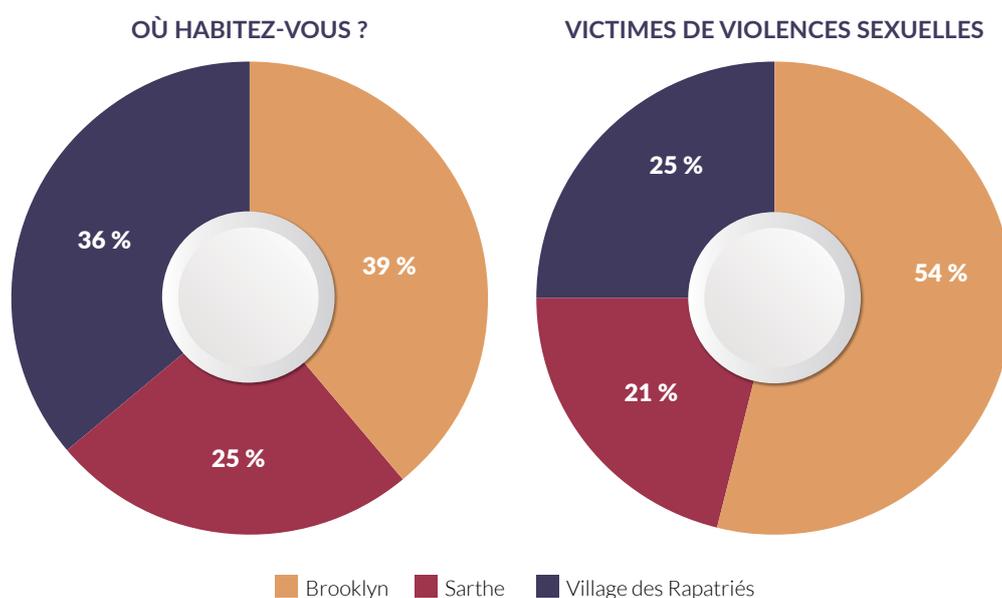
Cinquante pour cent des actes de VBG commis par ce groupe d'auteurs ont eu lieu en 2022, dont 33 viols et six cas de traite des personnes. Il est probable que ce pourcentage important soit corrélé aux niveaux élevés de violence des gangs observés dans les quartiers de Cité Soleil cette année-là, et au recours aux violences sexuelles et au viol par les gangs en tant qu'actes de violence collective à l'encontre de la population.

## Localisation

Les femmes et les jeunes filles interrogées étaient issues de plusieurs zones de Cité Soleil, réparties en trois grands secteurs : Brooklyn, Sarthe et Village des Rapatriés.

La coalition G-Pèp a la mainmise sur les zones de Brooklyn, Norway, Gaderie, Soleil 4, Soleil 17, Nan Boule, Bois Neuf, Projet Linthaud I, Projet Linthaud II, Warf, Projet Drouillard et Ti Haïti.

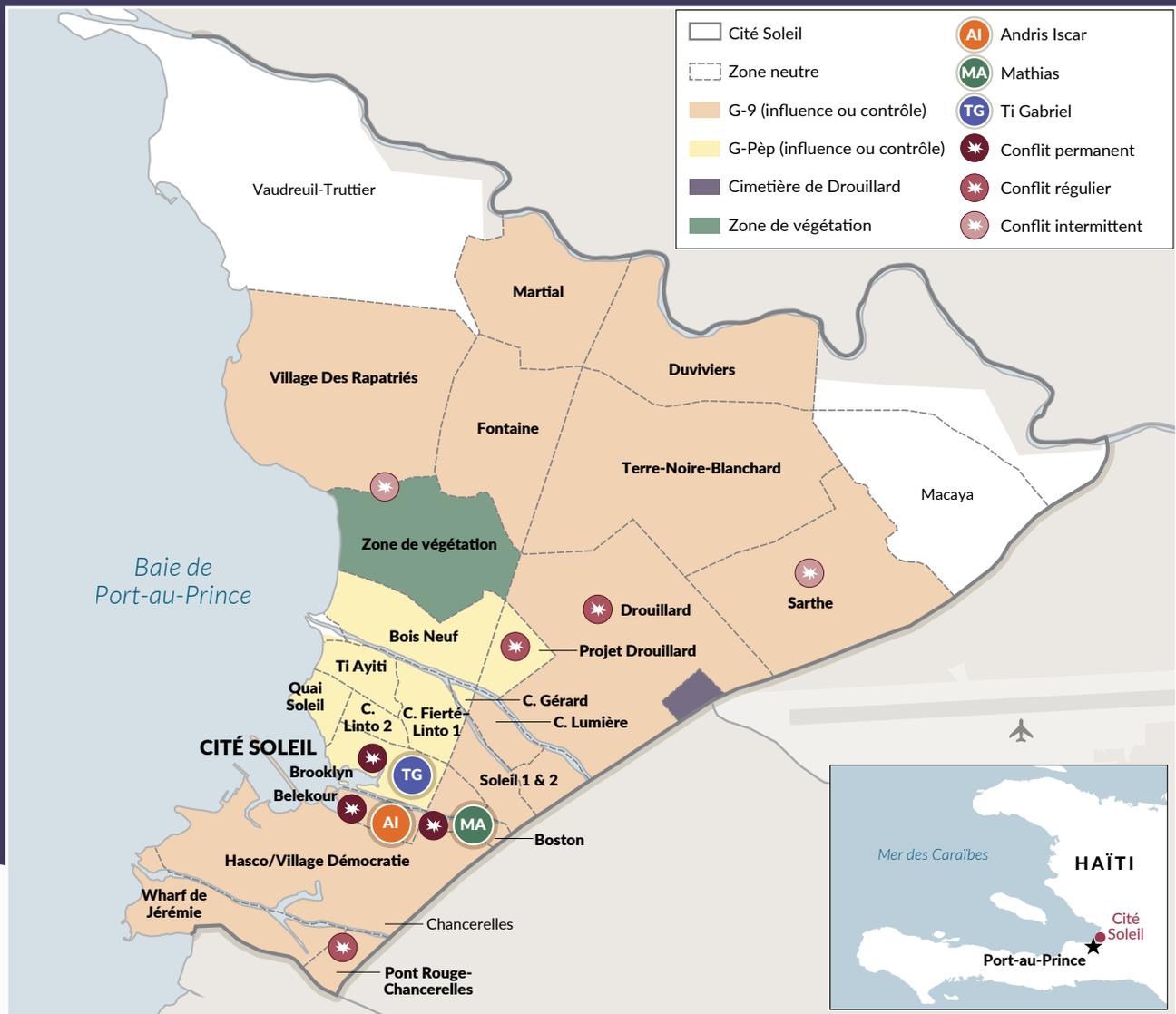
À Cité Soleil, le G-9, avec les chefs de gangs de la coalition locale Iscar et Mathias, couvre Pierre 6 (Village des Rapatriés), Boston, Cité Lumière, Première Cité, Deuxième Cité, Bélékou, Warf Jérémie, Terre-Noire, Sarthe, Fontaine, Duvivier et Fort Dimanche.<sup>10</sup>



**FIGURE 7** Lieu de résidence des participantes et proportion de celles qui ont subi des violences sexuelles.

La présence policière est faible, voire inexistante, dans les trois zones, mais l'ampleur des affrontements entre gangs varie par zone. Le G-Pèp conserve la majeure partie du contrôle territorial sur Brooklyn, où réside son chef Ti Gabriel. Les gangs constituant le G-9 dominent Sarthe et Village des Rapatriés. Les conflits entre gangs ainsi que les alliances de gangs continue de ravager les quartiers de Cité Soleil. Des combats entre gangs ont eu lieu dans différents quartiers de Cité Soleil, mais, en 2022, par exemple, les confrontations les plus intenses se sont concentrées dans la zone de Brooklyn, comme souligné dans le rapport du BINUH et du HCDH. Bien que sous la direction générale de G-9, Sarthe est subdivisé en zones placées sous le commandement de plusieurs chefs moins connus qui relèvent directement d'Isca. Bien que les conflits entre le G-9 et le G-Pèp sont moins intenses dans la zone de Sarthe, les membres des gangs présents à Sarthe jouent un rôle important, soutenant G-9 lorsqu'il est en conflit avec G-Pèp. Ils peuvent être mobilisés rapidement et déployés dans les zones où des conflits sont en cours.

Village des Rapatriés se trouve à proximité du centre hospitalier de Fontaine et compte quelques cliniques et écoles privées. Depuis trois ans, le secteur vit sous l'influence de la coalition de gangs G-9. Pierre 6 est un quartier du Village des Rapatriés adjacent à Brooklyn, mais séparé par une zone de végétation. Des affrontements entre G-Pèp et G-9 ont souvent lieu à Pierre 6, dont la population est la plus touchée par les conflits entre gangs de Brooklyn et de Village des Rapatriés.



**FIGURE 8** Cité Soleil et ses zones résidentielles.

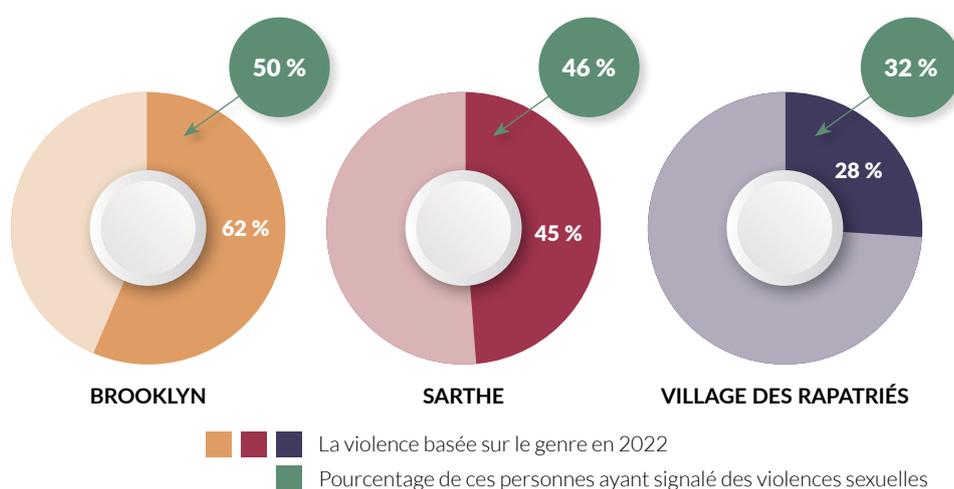
SOURCE : Les informations présentées sur cette carte ont été recueillies par un chercheur local en mars 2023 et confirmées par des experts basés à Port-au-Prince.

D'après les conclusions de l'étude, les zones où les conflits entre gangs sont moins nombreux enregistrent moins de cas de VBG dans l'ensemble. L'enquête fait également état d'une concentration des cas de VBG (en particulier de la violence sexuelle) dans la zone de Brooklyn. En dépit du fait que les répondantes de Brooklyn représentent 39 % du nombre total des personnes interrogées, 48 % des femmes et filles ayant subi des actes de VBG étaient des habitantes de Brooklyn. De plus, 54 % des violences sexuelles signalées concernaient les répondantes de Brooklyn (le questionnaire ne demandant pas où l'infraction avait précisément eu lieu). Soixante-neuf des 89 des cas de viols signalés ont été commis à Brooklyn. Une seule personne habitant Brooklyn a déclaré ne pas avoir été victime de VBG, contre 45 à Sarthe et 70 au Village des Rapatriés.

## Violence basée sur le genre et violence sexuelle en 2022

En ce qui concerne spécifiquement l'année 2022, près de 62 % des femmes et des jeunes filles de Brooklyn victimes de VBG ont affirmé que ces actes avaient été commis en 2022. Cinquante pour cent des personnes interrogées ont indiqué avoir subi une ou plusieurs formes de violence sexuelle, 29 % d'entre elles précisant qu'il s'agissait d'un viol et 5 % de traite des personnes. En 2022, 38 % des personnes interrogées ont déclaré que l'un de leurs agresseurs était un inconnu, un membre d'un gang ou un bandit, tandis que 57 % ont désigné leur partenaire au nombre des auteurs (de nombreuses personnes interrogées ont été agressées par plusieurs personnes).

Quarante-cinq pour cent des personnes interrogées à Sarthe ont déclaré avoir subi des VBG en 2022, 46 % d'entre elles ayant fait état d'une forme de violence sexuelle. Treize des vingt-deux répondants de Sarthe ayant subi des violences sexuelles ont désigné un étranger parmi les auteurs de ces violences en 2022. À Village des Rapatriés, 28 % des personnes interrogées ont déclaré avoir été victimes de VBG en 2022, et 32 % d'entre elles ont fait état d'une forme de violence sexuelle. Cinq des treize personnes interrogées ayant subi des violences sexuelles à Village des Rapatriés ont désigné un étranger comme étant l'auteur de ces violences en 2022. Bien que le nombre de personnes touchées à Sarthe et Village des Rapatriés soit inférieur à celui de Brooklyn, l'étude révèle un taux élevé de violences sexuelles commises par des inconnus dans les trois secteurs.



**FIGURE 9** Violence sexuelle et violence basée sur le genre en 2022, par lieu.



# FACTEURS ATTÉNUANTS POTENTIELS

## Éducation

Les habitants de Cité Soleil ressentent les effets de la violence actuelle en termes de détérioration du système de santé, de perspectives économiques et de perte de scolarité. Les conflits armés ont contraint les écoles à fermer pendant plusieurs mois. Les personnes déplacées de leur quartier ont dû trouver de nouvelles écoles pour leurs enfants. Certaines écoles ont fermé définitivement, mettant un terme prématuré à la scolarité de centaines de jeunes.

Dans cette enquête, 19 % des filles et des femmes interrogées ont déclaré ne pas avoir été scolarisées ; 27 % ont eu accès à l'enseignement primaire ; 38% à l'enseignement secondaire ; 12 % à la formation professionnelle ou à l'apprentissage ; et près de 4 % ont eu accès à des études universitaires. À mesure que le niveau d'éducation augmente, le nombre de personnes de l'échantillon concernées diminue, de même que le pourcentage de victimes de VBG, signe que l'éducation est un facteur de protection contre la VBG.

Avez-vous été victime de VBG ?	Oui	Non	Total	Oui de VBG
Non scolarisé.e	100	14	114	87 %
Enseignement primaire	139	23	163	85 %
Enseignement secondaire	176	48	224	78 %
Formation professionnelle	47	23	70	67 %
Université	13	8	21	61 %
	<b>475</b>	<b>116</b>	<b>591</b>	

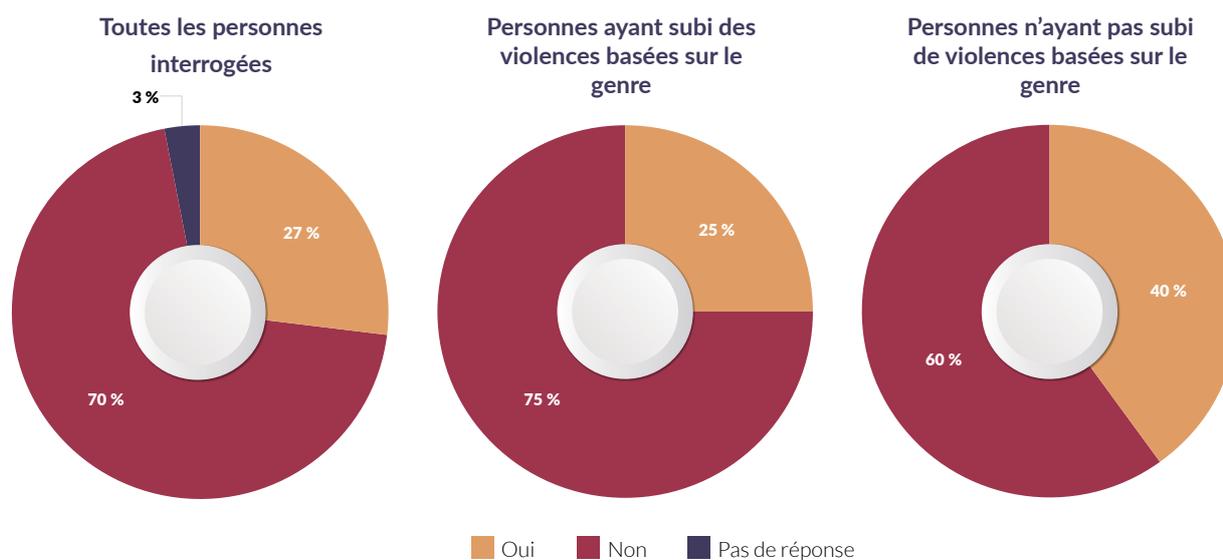
**FIGURE 10** Répartition des victimes de VBG en fonction de leur niveau d'études.



Des jeunes filles fuyant la violence des gangs à Cité Soleil trouvent refuge au square Hugo Chavez à Port-au-Prince, octobre 2022. © Ricardo Arduengo/Reuters via Alamy Stock Photo

## Emploi

Globalement, 70 % des femmes et des jeunes filles interrogées ont déclaré n'avoir ni emploi, ni revenus ni activité économique. Vingt-cinq pour cent des personnes interrogées ayant subi une VBG ont déclaré avoir des revenus, tandis que 75 % ont déclaré n'en avoir aucun. Parmi les personnes n'ayant jamais subi de VBG, 40 % disposaient d'une source de revenus, contre 60 % sans source de revenus. Si l'absence d'emploi et de revenus est fréquente dans l'ensemble du groupe, les personnes disposant d'une source de revenus semblent moins exposées à la VBG.



**FIGURE 11** Avez-vous une activité génératrice de revenus ?



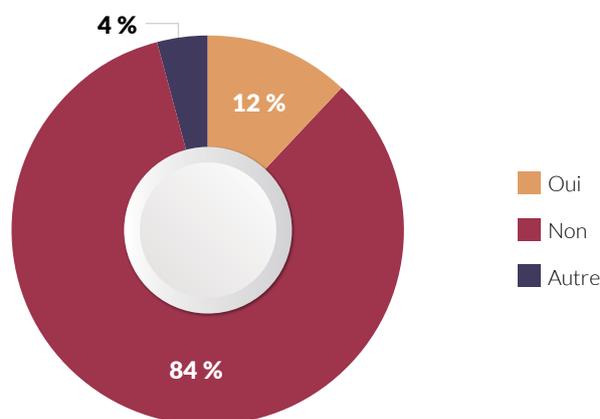
## SERVICES D'AIDE

### Aide judiciaire

La grande majorité des victimes de VBG n'ont pas signalé le(s) crime(s) à une autorité. Fait alarmant, deux personnes ont déclaré avoir signalé le crime à un chef de gang local, estimant donc qu'il avait le pouvoir de sanctionner. Les personnes interrogées avaient la possibilité d'indiquer dans le questionnaire, sans que cela soit obligatoire, les raisons pour lesquelles elles n'avaient pas sollicité l'aide des autorités. Lorsque l'auteur des faits était un étranger, la plupart des femmes et des jeunes filles ont déclaré que cela les mettrait en danger, y compris en danger de mort ; qu'elles ne faisaient pas confiance aux autorités locales, craignant des représailles ; qu'elles ne savaient pas où ni comment porter plainte ou qu'elles avaient l'impression, de manière générale, que l'État n'était pas présent. Comme l'a indiqué une personne interrogée, « il n'y a pas de justice en Haïti ».

Dans les cas où l'agresseur a été identifié comme étant un partenaire, la plupart des femmes ont déclaré ne pas s'être adressées aux autorités parce que l'auteur des faits était un proche (par exemple, leur mari ou le père de leurs enfants) ou parce qu'elles préféraient garder l'affaire secrète. D'autres ont répondu qu'elles ne savaient pas où ni comment signaler l'incident, qu'elles avaient peur de leur partenaire ou qu'il n'y avait pas d'autorités auxquelles elles pouvaient s'adresser. Les réponses se sont avérées similaires lorsque l'auteur de l'agression était un membre de la famille ou un ami, les femmes et les jeunes filles n'estimaient pas nécessaire de signaler l'incident ou ne souhaitaient pas le faire tout simplement parce qu'il s'agissait d'une connaissance.

Il a été demandé aux participantes si elles avaient déposé plainte auprès des autorités compétentes après avoir été victimes de VBG et/ou après avoir été informées de la survenue d'un tel acte au sein de leur communauté (voir figure 12).



**FIGURE 12** Pourcentage des victimes de VBG ayant déposé une plainte auprès des autorités.

Un petit groupe de personnes ayant déposé plainte auprès des autorités ont fait part de leur degré de satisfaction quant à la décision prise par les autorités pour donner suite à leur plainte : elles sont un peu plus nombreuses à se dire satisfaites de la réponse (54 %) que déçues (36 %).

## Aide médicale

Soixante-treize pour cent des personnes interrogées ont indiqué qu'il y avait des professionnels de la santé dans leur quartier, 25 % ayant déclaré qu'il n'y en avait pas et 2 % n'en sachant rien. Quatre-vingt-treize pour cent des personnes interrogées ont déclaré ne pas avoir accès à des soins de santé en dehors de leur quartier. Sept pour cent ont affirmé être en mesure de payer des services de santé en dehors de leur quartier, la plupart d'entre elles indiquant qu'elles se rendaient à Port-au-Prince, certaines citant des zones spécifiques telles que Delmas, Croix des bouquets et Tabarre.

À la question de savoir qui leur fournissait ces services dans leur quartier, les personnes interrogées ont majoritairement répondu des organisations privées (53 %), puis des ONG internationales (26 %), des structures publiques (14 %) et des ONG locales (6 %), certaines citant des hôpitaux spécifiques. Quant à la question de savoir si elles pouvaient accéder à ces services, 58 % ont répondu par l'affirmative, 40 % par la négative et le reste a dit ne pas savoir. Le manque de moyens financiers est le principal frein à l'accès à ces services, les autres étant le manque de personnel, l'éloignement des établissements et structures, le niveau d'insécurité empêchant tout déplacement ou la volonté de ne pas être identifié.

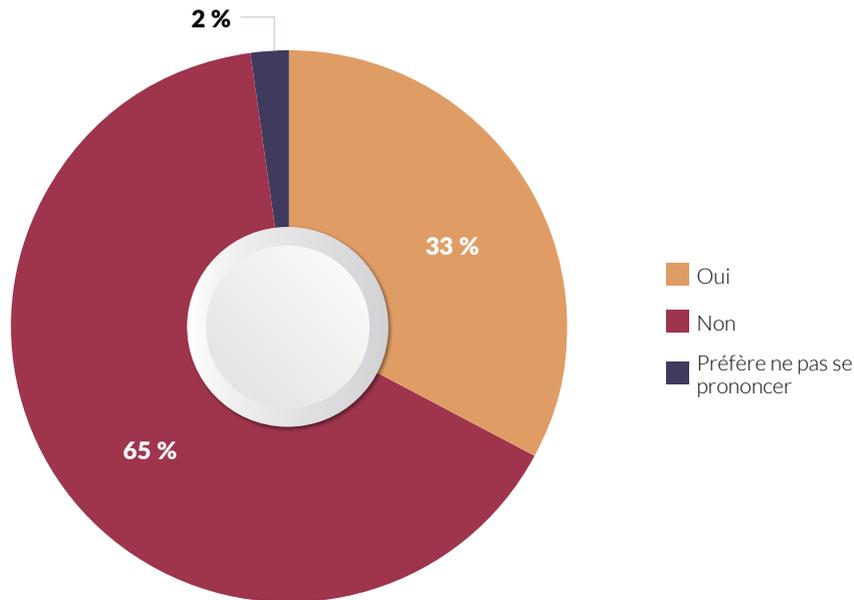
Quatre-vingt-trois pour cent des personnes ayant recouru aux services locaux ont répondu que les soins reçus avaient été bénéfiques pour leur santé. À la question de savoir à quel professionnel de santé elles souhaiteraient le plus avoir accès, 69 % des personnes interrogées ont répondu un psychologue, un psychothérapeute ou un psychiatre, 8 % un médecin généraliste, 4 % un neurologue, 2 % un gynécologue et le reste des personnes interrogées a cité d'autres options, telles qu'un ophtalmologue ou un dentiste.

Parmi les principales suggestions pour améliorer les services de santé physique dans les quartiers, citons la construction d'un plus grand nombre d'hôpitaux (en particulier des hôpitaux publics), la réduction des prix des services médicaux ou la gratuité des soins, l'accès à un plus grand nombre de médicaments et la réduction du coût des médicaments.

## Soutien psychosocial

Le soutien psychosocial commence chez soi, s'étend aux amis et à la famille ainsi qu'à la communauté au sens large, et englobe également le soutien professionnel. Les répondants ont été interrogés à la fois sur le soutien prodigué par la famille et la communauté et sur le soutien venant de professionnels. Trente-trois pour cent des personnes interrogées ont déclaré avoir bénéficié d'une aide après avoir été victimes de VBG. Lorsqu'on leur demande comment elles ont été perçues par la communauté après leur expérience (lorsque celle-ci a été portée à la connaissance de ladite communauté), les personnes interrogées ont fait part d'expériences très différentes, mais que l'on peut globalement répartir en deux groupes : elles ont été considérées comme innocentes ou bien traitées ; ou bien elles ont été mal traitées, critiquées ou ne se sont pas senties comprises.

Les personnes interrogées ayant bénéficié d'un soutien ont déclaré qu'il provenait principalement de leurs amis et de leur famille et prenait la forme de conseils, de marques de compréhension et de gestes de soutien génériques. Nombre d'entre elles ont dit avoir reçu de la nourriture comme marque de soutien, ainsi qu'avoir été accueillies par des personnes de leur connaissance et avoir bénéficié d'une aide financière. Les personnes interrogées ont également indiqué que les voisins leur avaient apporté un soutien : transport jusqu'à l'hôpital, aide pour s'enfuir, nourriture et soutien général, pour ne citer que ces exemples.



**FIGURE 13** Pourcentage de victimes de violence basée sur le genre ayant répondu qu'elles avaient bénéficié du soutien de leur communauté.

### Soutien psychosocial formel

À la question de savoir si les personnes interrogées savaient où s'adresser pour obtenir une assistance psychosociale, 92 % des personnes interrogées ont répondu par la négative, un peu moins de 7 % par l'affirmative et le reste a préféré ne pas se prononcer. Environ 80 % des personnes interrogées ont répondu qu'il n'existait pas de services d'aide à la santé mentale pour les femmes et les jeunes filles victimes de VBG dans leur quartier, tandis que 18 % ont affirmé ne pas savoir s'il existait ce genre de services et seulement 2 % ont souligné l'existence de tels services. Les 2 % ayant répondu par l'affirmative ont indiqué que les spécialistes disponibles étaient des psychologues.

Les suggestions pour améliorer la situation ont été les suivantes : proposer des services d'aide à la santé mentale dans les quartiers en construisant des centres, cliniques ou hôpitaux, ou en se dotant de psychologues. Certaines personnes ont souligné qu'il serait souhaitable que les soins se concentrent spécifiquement sur les victimes de VBG.



## RECOMMANDATIONS DES RESPONSABLES LOCAUX

Une table ronde a été organisée avec des responsables locaux de plusieurs secteurs (social, éducatif, médical et économique, notamment). Un peu moins de 40 % de ces responsables étaient des femmes. Les conclusions du débat, résumées dans le tableau ci-dessous, sont le fruit des contributions de différents secteurs pour la prévention du problème, chaque secteur apportant une perspective unique. Les participants de tous les secteurs ont souligné la nécessité de sensibiliser les communautés à la VBG et d'organiser des formations sur ces questions à l'intention d'un large éventail de membres de la société, parmi lesquels les parents, les enseignants et les professionnels locaux. Ils ont souligné la nécessité de commencer l'éducation sexuelle dès le plus jeune âge et d'aborder spécifiquement la VBG, ainsi que la nécessité de scolariser les filles.

### Recommandations sur ce que chaque secteur peut faire pour contribuer à la prévention de la VBG

<p><b>Secteur social</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Encourager les universités à travailler sur les questions relatives à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.</li><li>■ Assurer l'éducation des enfants, y compris leur éducation sexuelle et le développement de l'estime de soi.</li><li>■ Doter les écoles de spécialistes de la santé mentale et de travailleurs sociaux.</li><li>■ Proposer des activités sportives aux jeunes.</li><li>■ Sensibiliser le public à la VBG, notamment via les médias et les réseaux sociaux.</li><li>■ Encourager la participation des responsables locaux et chefs religieux aux activités de sensibilisation à la VBG.</li><li>■ Permettre aux femmes et aux jeunes filles de briser le silence qui entoure la VBG, en leur donnant accès à la justice et à un soutien approprié.</li></ul>	<p><b>Secteur de l'éducation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Sensibiliser la population à la VBG, en formant les éducateurs, les parents et les étudiants.</li><li>■ Sensibiliser le grand public à la prévention de la VBG, notamment les jeunes et les parents.</li><li>■ Former les responsables aux normes et valeurs sociales afin qu'ils puissent à leur tour former des membres de la communauté.</li><li>■ Offrir une éducation sexuelle aux jeunes et éduquer les enfants localement.</li></ul>
<p><b>Secteur économique</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Former et sensibiliser, notamment dans le domaine des droits humains et de la gestion financière.</li><li>■ Favoriser l'offre de formations de base dans les domaines médicaux.</li><li>■ Encourager la création de petites entreprises par des femmes.</li><li>■ Sensibiliser à l'importance de l'éducation afin d'inciter les filles à aller à l'école.</li><li>■ Apporter une aide aux victimes.</li></ul>	<p><b>Secteur de la santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Former les prestataires de soins et les parents grâce à des programmes de formation pour tous.</li><li>■ Informer les femmes et les jeunes filles sur les effets négatifs de la violence.</li><li>■ Renforcer l'information sur les conséquences de la VBG.</li></ul>



## CONCLUSION

Il ressort de cette étude que la VBG est un problème omniprésent qui ne bénéficie pas d'une attention et de ressources suffisantes à Cité Soleil. L'escalade de la violence des gangs et l'insécurité croissante dans les quartiers ont augmenté les risques encourus par les femmes et les jeunes filles et réduit la capacité de réaction des membres de la communauté. L'étude a révélé qu'un très grand nombre de femmes et de jeunes filles des quartiers de Cité Soleil étaient victimes de VBG, notamment de la part de partenaires et de membres de la famille, mais aussi d'étrangers, de membres de gangs et de ravisseurs. En outre, elle a mis en évidence l'absence de services et de mesures de prise en charge adéquats pour ces victimes. Les conclusions de l'étude permettent de formuler trois recommandations politiques générales à l'intention des parties prenantes, en plus des recommandations figurant dans les tableaux ci-dessous :

**Renforcer les capacités des institutions auxquelles les femmes font confiance.** Les participantes ont clairement indiqué qu'elles étaient réticentes à demander l'aide des acteurs locaux en charge de l'application de la loi. Elles se sont dites beaucoup plus disposées à rechercher une aide médicale et sociale. À court terme, le soutien et le renforcement des capacités des institutions qui bénéficient déjà de la confiance des femmes pourraient renforcer les voies par lesquelles les femmes peuvent trouver de l'aide pendant la crise sécuritaire actuelle liée à la violence des gangs.

**Identifier les moyens par lesquels les femmes s'organisent au niveau local.** Les femmes et les jeunes filles doivent être associées à l'identification des problèmes et à la recherche de solutions à la VBG. Même dans des conditions d'extrême insécurité, les femmes s'organisent déjà et ce de différentes manières. Les méthodes d'organisation existantes doivent être répertoriées et appréhendées dans le contexte du renforcement de la résilience face à l'insécurité et au manque de structures de gouvernance. Lorsque la stabilité le permet, le soutien apporté aux structures existantes contribuera à la mise en place de réseaux de dirigeantes. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que ces groupes et les dirigeants locaux s'exposent à des risques lorsque les conditions de mobilisation sont trop dangereuses.

**Renforcer la coopération intersectorielle.** La table ronde a montré comment concrétiser les idées évoquées pour lutter contre la VBG avec le soutien de tous les secteurs. Les responsables du secteur social et du secteur économique, par exemple, ont identifié le besoin de dispensaires mobiles, tandis que ceux du secteur économique ont indiqué qu'ils pourraient jouer un rôle dans le financement de ces unités mobiles. L'intervention pourrait se faire sous forme d'éducation sexuelle et de planification familiale dispensée par des responsables des secteurs de la santé et de l'éducation, qui ont tous deux accordé la priorité à ce type d'éducation. Chaque secteur apporte des ressources et une expertise qui, regroupées, peuvent créer le ciment d'une réponse plus forte. Cette démarche permettrait également de sensibiliser davantage les différents secteurs de la communauté, ce qui est absolument essentiel selon les dirigeants locaux.

Les tableaux qui suivent font la synthèse des recommandations de chaque secteur pour assurer l'autonomie des femmes et des jeunes filles, réduire la VBG, améliorer l'accès aux soins de santé et promouvoir l'éducation des femmes et des jeunes filles :

## Renforcer l'autonomie des femmes et des jeunes filles

Secteur social	Secteur de l'éducation
<p><b>Que peut faire mon secteur pour contribuer à l'autonomisation des femmes ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Utiliser les médias, les journaux et les réseaux sociaux dans le cadre de campagnes de sensibilisation.</li> <li>■ Établir des programmes de microcrédit à l'intention des femmes.</li> <li>■ Créer des organisations chargées de gérer les questions d'égalité entre les hommes et les femmes.</li> </ul> <p><b>Que peut faire mon secteur pour prévenir la vulnérabilité économique des femmes ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Créer des activités génératrices de revenus, y compris des programmes de microcrédit à l'intention des femmes.</li> <li>■ Sensibiliser.</li> </ul>	<p><b>Que peut faire mon secteur pour contribuer à l'autonomisation des femmes ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Créer des formations à l'intention des femmes et des jeunes filles, y compris des programmes d'alphabétisation.</li> <li>■ Créer des établissements d'enseignement professionnels pour les jeunes.</li> </ul> <p><b>Que peut faire mon secteur pour prévenir la vulnérabilité économique des femmes ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Partager le témoignage de femmes diplômées qui ont des activités génératrices de revenus.</li> <li>■ Former les femmes à la gestion financière.</li> </ul>
Secteur économique	Secteur de la santé
<p><b>Que peut faire mon secteur pour contribuer à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Créer des activités économiques.</li> <li>■ Développer des programmes de crédit et de microfinance pour soutenir les plus vulnérables.</li> </ul> <p><b>Que peut faire mon secteur pour prévenir la vulnérabilité économique des femmes ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Soutenir les femmes qui ont de petits commerces afin qu'elles gagnent en autonomie financière.</li> <li>■ Financer les activités économiques des femmes.</li> </ul>	<p><b>Que peut faire mon secteur pour contribuer à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Élaborer des programmes de planification familiale axés sur le contrôle des naissances.</li> <li>■ Créer un programme de sensibilisation aux grossesses non désirées et à risque.</li> <li>■ Mettre en place un programme de distribution de trousseaux d'hygiène personnelle.</li> </ul> <p><b>Que peut faire mon secteur pour prévenir la vulnérabilité économique des femmes ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sensibiliser le personnel à l'importance du contrôle des naissances, à travers notamment la distribution de préservatifs aux hommes et aux femmes.</li> <li>■ Recruter des femmes qualifiées pour travailler avec les communautés.</li> <li>■ Partager les expériences positives avec les pairs.</li> </ul>

## Réduire la violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des jeunes filles

Secteur social	Secteur de l'éducation
<p><b>Que peut faire mon secteur pour contribuer à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Ouvrir des centres avec l'aide de bénévoles locaux, notamment des centres d'orientation, des centres de traumatologie et des centres de santé publique.</li><li>■ Mettre en place des programmes de santé mentale et proposer des soins médicaux de base aux femmes et aux jeunes filles victimes de violences.</li><li>■ Informer la population sur le rôle des psychologues et des travailleurs sociaux.</li></ul> <p><b>Que peut faire mon secteur pour inciter la communauté à lutter contre la VBG ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Mener des enquêtes et organiser des réunions pour trouver des solutions avec d'autres secteurs.</li><li>■ Offrir des cours d'éducation sexuelle afin d'apprendre aux élèves à se protéger contre les violences sexuelles.</li><li>■ Organiser des activités éducatives socioculturelles afin d'encourager les habitants à participer à des actions de sensibilisation.</li><li>■ Apporter un soutien aux victimes et leur permettre de s'émanciper, notamment en organisant des formations dans les écoles et les églises sur la manière de traiter une victime de VBG, en évitant de marginaliser la victime et en encourageant les survivants à s'impliquer dans la lutte contre la violence.</li></ul>	<p><b>Que peut faire mon secteur pour contribuer à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Dans les écoles et les églises locales, proposer des cours d'éducation sexuelle aux enfants et aux familles.</li><li>■ Élaborer un programme de prévention pour lutter contre la VBG.</li><li>■ Proposer un programme de garde d'enfants.</li></ul> <p><b>Que peut faire mon secteur pour inciter la communauté à lutter contre la VBG ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Faire connaître aux femmes et aux jeunes filles leurs droits en tant qu'êtres humains.</li><li>■ Servir d'exemple.</li><li>■ Former les responsables locaux.</li></ul>
Secteur économique	Secteur de la santé
<p><b>Que peut faire mon secteur pour contribuer à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Créer des dispensaires mobiles gratuits et mettre en place un programme de financement à cet effet.</li></ul> <p><b>Que peut faire mon secteur pour inciter la communauté à lutter contre la VBG ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Sensibiliser d'autres secteurs en finançant l'aide aux personnes victimes de violences sexuelles.</li><li>■ Créer des emplois durables.</li></ul>	<p><b>Que peut faire mon secteur pour contribuer à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Proposer des programmes d'éducation sexuelle aux enfants dès leur plus jeune âge.</li><li>■ Encourager les parents à assumer la responsabilité de leurs enfants et à les écouter attentivement.</li></ul>

## Améliorer l'accès des femmes et des jeunes filles à des soins de santé de qualité

Secteur social	Secteur de l'éducation
<p><b>Que peut faire mon secteur pour faciliter l'accès des femmes et des jeunes filles aux soins de santé ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Lancer un programme sur la violence à l'encontre des femmes et des filles.</li><li>■ Construire des hôpitaux publics, un centre de soins et un centre d'accueil pour les victimes de violences sexuelles.</li><li>■ Créer une association de médecins et de parties prenantes pour réfléchir à la question de la VBG.</li></ul> <p><b>Que peut faire mon secteur pour inciter la communauté à aider les femmes qui ont besoin d'une assistance médicale appropriée, y compris celles qui ont subi des violences ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Veiller à la présence de psychologues et de travailleurs sociaux dans les hôpitaux.</li><li>■ Prévoir des unités mobiles pour prendre en charge les victimes de VBG.</li><li>■ Aborder la question de la qualité des services (comportement des médecins, accès aux soins et questions de confidentialité).</li><li>■ Organiser des activités de sensibilisation et de formation sur la VBG à l'intention des communautés.</li></ul>	<p><b>Que peut faire mon secteur pour faciliter l'accès des femmes et des jeunes filles aux soins de santé ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Mettre en place des programmes de soutien psychologique à l'intention des victimes afin qu'elles puissent bénéficier d'un suivi médical.</li><li>■ Mettre en place un programme d'information sur les infections sexuellement transmissibles</li><li>■ Permettre aux étudiants de pouvoir entrer en relation avec des travailleurs sociaux.</li></ul> <p><b>Que peut faire mon secteur pour inciter la communauté à aider les femmes qui ont besoin d'une assistance médicale appropriée, y compris celles qui ont subi des violences ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Partager l'information avec d'autres institutions.</li><li>■ Utiliser les réseaux sociaux pour véhiculer des messages convaincants sur le droit à la santé.</li><li>■ Établir des partenariats avec les hôpitaux.</li></ul>
Secteur économique	Secteur de la santé
<p><b>Que peut faire mon secteur pour faciliter l'accès des femmes et des jeunes filles aux soins de santé ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Mettre en œuvre des programmes de distribution de kits sanitaires et de préservatifs.</li><li>■ Lever des fonds pour les hôpitaux qui prodiguent des soins aux femmes et aux jeunes filles victimes de VBG.</li></ul> <p><b>Que peut faire mon secteur pour inciter la communauté à aider les femmes qui ont besoin d'une assistance médicale appropriée, y compris celles qui ont subi des violences ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Travailler en étroite collaboration avec les institutions de quartier, notamment les organisations de femmes et l'église, afin d'identifier les besoins et de fournir une formation économique.</li></ul>	<p><b>Que peut faire mon secteur pour faciliter l'accès des femmes et des jeunes filles aux soins de santé ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Construire des centres de santé en mesure de fournir les soins nécessaires.</li><li>■ Favoriser l'accès des victimes de violences sexuelles aux soins médicaux.</li></ul> <p><b>Que peut faire mon secteur pour inciter les institutions locales à venir en aide aux femmes qui ont besoin d'une assistance médicale appropriée, y compris celles qui ont subi des violences ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Organiser des campagnes de sensibilisation et des programmes d'éducation afin d'impliquer d'autres secteurs dans la résolution de cette problématique.</li></ul>

## Promouvoir l'éducation des femmes et des jeunes filles

Secteur social	Secteur de l'éducation
<p>Que peut faire mon secteur pour promouvoir l'éducation des femmes et des jeunes filles ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Intégrer l'éducation sexuelle et l'impact de la violence sous toutes ses formes dans les programmes scolaires.</li><li>■ Enseigner aux enfants de bonnes valeurs dès leur plus jeune âge, pour une socialisation saine.</li><li>■ Organiser des concours de chant et d'écriture qui sensibilisent au problème de la violence.</li></ul> <p>Que peut faire mon secteur pour inciter la communauté à promouvoir l'éducation des femmes et des jeunes filles afin de prévenir la VBG ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Mettre des bibliothèques à la disposition des enfants dans les écoles afin de réfléchir aux questions sociales.</li><li>■ Apprendre à observer le comportement des enfants, à les écouter et à éviter de minimiser leurs actions, leurs pensées et leurs idées.</li></ul>	<p>Que peut faire mon secteur pour promouvoir l'éducation des femmes et des jeunes filles ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Fournir un soutien psychologique et une assistance sociale.</li></ul> <p>Que peut faire mon secteur pour inciter la communauté à promouvoir l'éducation des femmes et des jeunes filles afin de prévenir la VBG ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Demander une formation à des psychologues.</li><li>■ Faire venir des médecins pour évaluer l'état de santé des victimes.</li><li>■ Aider les jeunes à éviter les relations néfastes et les lieux inappropriés.</li></ul>
Secteur économique	Secteur de la santé
<p>Que peut faire mon secteur pour promouvoir l'éducation des femmes et des jeunes filles ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Créer des centres d'alphabétisation locaux pour les femmes.</li><li>■ Construire des écoles qui accueillent spécifiquement les filles.</li></ul> <p>Que peut faire mon secteur pour inciter la communauté à promouvoir l'éducation des femmes et des jeunes filles afin de prévenir la VBG ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Prévoir localement des cantines pour les femmes et les filles.</li></ul>	<p>Que peut faire mon secteur pour promouvoir l'éducation des femmes et des jeunes filles ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Élaborer un programme qui prévoit une meilleure intégration locale des soins de santé.</li><li>■ Prévoir des sessions de formation appropriées sur la violence sexuelle.</li></ul> <p>Que peut faire mon secteur pour inciter la communauté à promouvoir l'éducation des femmes et des jeunes filles afin de prévenir la VBG ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Instituer une éducation sexuelle et la planification familiale.</li><li>■ Sensibiliser la population sur l'importance d'éviter les zones dangereuses.</li><li>■ Donner plus de moyens à la justice et à l'application des lois.</li></ul>



## NOTES

- 1 OHCHR et BINUH, Violence sexuelle à Port-au-Prince : Une arme utilisée par les gangs pour répandre la peur, octobre 2022, <https://www.ohchr.org/fr/documents/country-reports/sexual-violence-port-au-prince-weapon-used-gangs-instill-fear>.
- 2 ONU Femmes, Quelques faits et chiffres : Quelques faits et chiffres : la violence à l'égard des femmes et des filles, février 2022, <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures>.
- 3 Widlore Mérancourt et Amanda Coletta, *Gang war traps thousands in Haitian slum*, *The Washington Post*, 15 juillet 2022, <https://www.washingtonpost.com/world/2022/07/15/haiti-gang-violence-cite-soleil>.
- 4 Scott Mistler-Ferguson, *G9 vs. G-PEP - The two gang alliances tearing Haiti apart*, *Insight Crime*, 21 juillet 2022, <https://insightcrime.org/news/g9-gpep-two-gang-alliances-tearing-haiti-apart/>.
- 5 BINUH et OHCHR, La population de Cité Soleil en proie aux gangs : Rapport d'enquête sur les abus des droits de l'homme commis par les gangs dans la zone de Brooklyn de juillet à décembre 2022, février 2023, <https://www.ohchr.org/fr/documents/country-reports/population-cite-soleil-grip-gang-violence-investigative-report-human>, p 7.
- 6 Ibid, p 4.
- 7 OHCHR et BINUH, Violence sexuelle à Port-au-Prince : Une arme utilisée par les gangs pour répandre la peur, octobre 2022, <https://www.ohchr.org/fr/documents/country-reports/sexual-violence-port-au-prince-weapon-used-gangs-instill-fear>.
- 8 ONU Femmes, Quelques faits et chiffres : Quelques faits et chiffres : la violence à l'égard des femmes et des filles, février 2022, <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures>.
- 9 Signifie qu'aucun autre auteur n'a été identifié.
- 10 Ces informations sont basées sur les conclusions de chercheurs locaux. Certaines de ces données figurent également dans le rapport suivant : BINUH et OHCHR, La population de Cité Soleil en proie aux gangs : Rapport d'enquête sur les abus des droits de l'homme commis par les gangs dans la zone de Brooklyn de juillet à décembre 2022, février 2023, <https://www.ohchr.org/fr/documents/country-reports/population-cite-soleil-grip-gang-violence-investigative-report-human>.



## GLOBAL INITIATIVE

AGAINST TRANSNATIONAL  
ORGANIZED CRIME

### À PROPOS DE GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau international de plus de 600 experts répartis aux quatre coins de la planète. Elle offre une plateforme pour promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme fondements d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé.

[www.globalinitiative.net](http://www.globalinitiative.net)

Soutenu par



FONDS POUR LA  
**CONSOLIDATION DE  
LA PAIX**



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes  
et l'autonomisation des femmes